Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la position de la France à propos de la situation en Syrie, Paris le 27 avril 2011.

2011-04-27

La poursuite de la répression en Syrie est, comme l'a souligné le président de la République, inacceptable.

La France est mobilisée pour qu'un terme soit mis sans délais à ces violences et que les autorités syriennes trouvent une solution pacifique aux aspirations de leur population.

Nous agissons dans quatre directions :

- en exprimant, sans ambiguïté, notre condamnation aux autorités syriennes : l'ambassadrice de Syrie à Paris a été convoquée ce matin, à cet effet

- en travaillant au Conseil de sécurité en vue d'une déclaration condamnant la répression et appelant à la cessation des violences

- en examinant avec nos partenaires de l'Union européenne la possibilité de sanctions

- en plaidant pour une action forte au Conseil des droits de l'Homme.Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 4 mai 2011

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/182003-declaration-de-m-alain-juppe-ministre-des-affaires-etrangeres-et-europ